

5.4

Avis d'intention des assujettis et autres avis

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS**OMEGA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE****Avis d'intention de changer de nom**

Conformément à l'article 148 de la Loi sur les assureurs, RLRQ c. A-32.1, Omega Compagnie d'Assurance Générale (nom utilisé au Québec par Omega General Insurance Company), qui détient l'autorisation d'exercer au Québec l'activité d'assureur, a donné un avis faisant état de son intention de changer de nom pour celui de :

Accelerant Compagnie d'Assurance du Canada

Le siège de l'assureur est situé au :

1200-34, King Street East
Toronto, ON M5C 2X8

L'Autorité procédera au réexamen de l'autorisation de l'assureur en raison du changement de nom. La décision sera publiée au Bulletin.

Pour plus d'information concernant cet assureur, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 7 décembre 2023